

Pusey

info



Décembre 2023

N°94



La boîte du Père Noël



La boîte à lettres du Père Noël est mise à disposition des petits... et grands Puséens à la Médiathèque.

Les lutins du père Noël lèveront régulièrement le courrier. La dernière levée est prévue le soir du **mardi 19 décembre**.

Penser à indiquer une adresse pour la réponse...



Les membres du Conseil Municipal feront la distribution des colis de Noël de nos aînés

le vendredi 15 en soirée et le samedi 16 décembre.

En cas d'absence, les colis pourront être retirés en mairie dès le lundi 18 décembre et ce, jusqu'au 14 janvier. Passé cette date, tout colis non retiré sera offert aux restos du cœur.

Les Amis des Arts et des Lettres



À l'occasion du centenaire de la naissance de **Raymond DEVOS** et de **Boby LAPOINTE**, les Amis des Arts et des Lettres ont le plaisir de vous convier le

samedi 16 décembre à 18 h
à la Maison des Associations
(entrée gratuite)



Françoise et Michel réinterpréteront les sketches et Jean-François chantera accompagné de sa guitare. Un bon moment en perspective dans la joie et la bonne humeur.

Commémorations du 11 novembre

Samedi 11 novembre ont eu lieu les traditionnelles cérémonies, au carré militaire du cimetière puis au monument aux morts situé place Charles de-Gaulle en présence des anciens combattants, leurs porte-drapeaux et de Puséens sensibilisés au devoir de mémoire. Pour l'évènement, l'école de musique de Nadia Henry a accompagné l'hommage. L'ensemble des participants ont pu se retrouver ensuite à la médiathèque autour d'un vin d'honneur.



Retour sur les animations du mois de novembre



Mois du film documentaire

Le 2 novembre, projection-débat du film « Les paroles restent », en présence de la réalisatrice, Pauline Roque, venue spécialement de Bruxelles pour répondre aux questions des spectateurs.

Son film évoque, à travers le parcours de quelques jeunes, les difficultés de s'exprimer en public, et comment l'art oratoire permet d'affirmer son identité.

Les Petites Fugues

Le 16 novembre, les Petites Fugues ont amené à Pusey Lucie Rico, cette jeune auteure de 34 ans, originaire de Perpignan est déjà primée du Prix du Roman d'écologie en 2020 pour son premier roman « Le Chant du poulet sous vide ». Elle reçoit ensuite le Prix Wepler en 2022 pour « GPS ». Ces deux romans grinçants mettent le doigt sur nos contradictions dans une société de plus en plus déconnectée de l'humain...

Ces deux oeuvres sont disponibles à la médiathèque.



Compostage



À partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire, particuliers compris. Pensez à composter !

Pour l'acquisition d'un composteur individuel, une question, une interrogation, il suffit de contacter ou de vous rendre à la Maison de l'Environnement. N'hésitez pas à rendre visite aux agents qui vous y accueilleront avec plaisir, un nouveau lieu d'accueil, un espace dédié à l'environnement, comme son nom l'indique, servant

de guichet unique pour les habitants de l'Agglomération de Vesoul et les associations.

Elle est située au 2, place de la République à Vesoul.

Téléphone : - 03 84 75 59 15 - Mail : maison.environnement@vesoul.fr

Ouvert mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h ; jeudi de 9h à 13h et vendredi de 14h à 17h.

Samedi : permanence des élus de l'agglomération sur rendez-vous

Les biodéchets, ce sont :

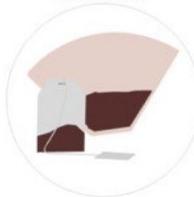
les déchets alimentaires : épluchures de légumes, coquilles d'œufs, restes d'assiette etc...

les déchets verts : résidus végétaux issus du jardinage tels que des petites branches, des feuilles et des fleurs fanées, tonte etc...

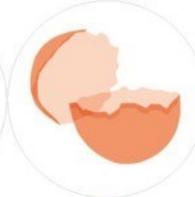
Maintenant que vous avez identifié un biodéchet, il ne vous reste plus qu'à le mettre de côté en attendant de le composter. Pour cela, vous pouvez vous équiper d'un bioseau, à acheter dans le commerce : il s'agit d'un récipient qui permet de collecter les déchets organiques et végétaux qui sont destinés à être compostés. Quand il est plein, vider votre bioseau dans votre composteur., si possible alterner une couche de biodéchets humides et une couche sèche, puis mélanger afin d'oxygéner les micro-organismes qui s'y trouvent ; récoltez votre compost après 6 mois de repos minimum.



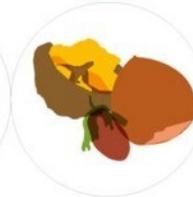
filtre à thé
filtre à café



coquilles
d'œufs



coquilles
dures



déchets de fruits
crus ou cuits



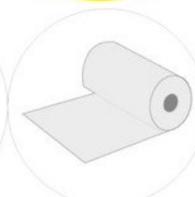
déchets de légumes
crus ou cuits



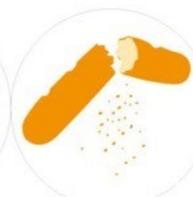
JE COMPOSTE le mémo



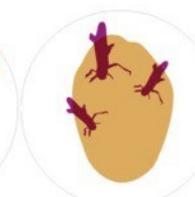
épluchures &
pelures d'agrumes



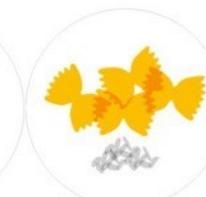
essuie-tout en
papier



pain rassis



pomme de
terre germée



restes de repas



Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

Ainsi, et comme le prévoit la loi, des agents de recensement passeront entre **le 18 janvier et le 17 février 2024** à votre domicile afin d'établir des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

Le nom des personnes désignées vous seront communiquées ultérieurement. Nous vous rappelons que tout autre démarchage doit être considéré comme frauduleux.

Vous pouvez également faire votre recensement via le site : [Le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr) (de janvier à mars)

Pour plus de renseignements consultez : <https://www.cnil.fr/fr/le-recensement-general-de-la-population-en-questions>.

Pour rappel, les résultats du recensement concernent l'organisation des communes ainsi que notre vie quotidienne : les dotations de l'État aux communes, le nombre de conseillers municipaux, les conditions d'implantation des pharmacies, la constitution de communautés d'agglomération, les barèmes de certaines taxes (publicité, jeux, spectacles, débitants de boissons, etc.). Ces résultats sont également utilisés pour prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.).

Les réponses au recensement sont-elles obligatoires ? Oui. Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre.



Feu récompense

Le feu récompense a été réglé afin qu'il passe au vert suffisamment tôt quand la vitesse réglementaire de 50km/h est respectée.

Pour info le petit panneau sous le feu indique que **seul les cyclistes** sont autorisés à passer lorsque le feu est rouge

Retour sur la deuxième édition du festival de Jazz

Le 18 novembre dernier, la commune a accueilli la deuxième édition du Pusey Jazz Fest. L'événement, organisé par Guy Nwogang et Valérie Ekoumé, a pour ambition la mise en valeur des musiques d'ici et d'ailleurs avec entrée gratuite. Les Puséens et de nombreux spectateurs venus de toute la région ont pu apprécier des concerts de grandes qualités. Tout d'abord celui du batteur Arnaud Dolmen, lauréat de la Victoire du Jazz 2022 et ensuite celui du groupe Bonye & Klyde (Roz artiste Puséenne) venu présenter en exclusivité leur nouvel album à paraître bientôt. Une programmation de grande qualité pour une découverte remplie d'émotions. Rendez-vous pris pour novembre 2024 !





Le Maire présentera ses vœux aux Puséens
vendredi 19 janvier 18h15
à la Maison Municipale et des Associations.

FERMETURE VACANCES DE NOËL

Le secrétariat de mairie sera fermé du samedi 23 décembre inclus au mercredi 3 janvier 2024 inclus.

La médiathèque sera fermée à partir du samedi 23 décembre au soir et réouvrira le lundi 8 janvier 2024 à 16h30.

Il n'y aura pas de permanence des élus le samedi 23 décembre et le mardi 26 décembre et le samedi 30 décembre.

Samedi 6 janvier : Café repar'tout (Ass. Détente Pusey)

Vendredi 19 janvier : Vœux du Maire

Samedi 20 janvier : Soirée théâtre (Ass. Détente Pusey)

Dimanche 25 février : Loto (Comité des fêtes)

Samedi 9 mars : Soirée théâtre (Ass. Détente Pusey)

Dimanche 17 mars : Déjeuner, spectacle transformiste, la Gabiotte à Fougerolles (Comité des fêtes)

Dimanche 28 avril : Vide grenier (Comité des fêtes)



Pour rester connecté

Pusey.fr



Dernièrement, des tentatives de cambriolages ont pu être déjouées grâce à l'info rapidement diffusée

Le père Noël sur le marché de Noël à Pusey

Alors que Les parents et les nombreux visiteurs prenaient des idées cadeaux parmi les nombreux stands, le père Noël nous a rendu visite dimanche durant le marché de Noël. Il s'est prêté à une séance photos et sa popularité était à l'image de la file d'attente des petits et grands devant son studio photo aménagé pour l'évènement. Il en a profité pour prendre les commandes pour Noël et faire une première levée de sa boîte aux lettres. Il a reçu des mains du Maire Jean-Jacques Polien un chèque à remettre au pied du sapin de l'association Enfants et Sourires chère au père Noël.

Souhaitons-lui une belle tournée autour du monde le soir du 24 décembre !

Bravo à toute l'équipe qui a permis la réussite de ce marché de Noël.



Joyeuses Fêtes

